

26 MAR. 2009

A 2299



A4 INFORMATIQUE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 euros

Siège social : 1, rue de la Barre – 49 000 ANGERS

RCS ANGERS 491 189 502

067386

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE**

17 février 2009

L'an deux mille neuf, le dix sept février à quinze heures trente, les associés se sont réunis au siège de la société, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

TOUS LES ASSOCIES ont émargé la feuille de présence, à savoir :

- | | |
|--|-----------|
| - Madame Isabelle BOUCAULT ,
propriétaire de trois cent soixante parts, ci | 360 parts |
| - Sarl PERFORMANCE INFO , représentée par son gérant
Jean-Paul LESIMPLE
propriétaire de trois cent quatre vingt dix parts, ci | 390 parts |

L'Assemblée, réunissant les associés possédant la totalité des parts formant le capital social, est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement sur l'ordre du jour.

Monsieur Jean-Paul LESIMPLE préside la séance en qualité d'associé détenant le plus de parts.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Nomination d'un nouveau gérant
- Pouvoirs à donner

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

JKC
Am

PREMIERE RESOLUTION

En remplacement de Madame Isabelle BOUCAULT, démissionnaire, l'assemblée décide de nommer en qualité de gérant :

Monsieur Jean-Paul LESIMPLE, demeurant 65, ter, rue des Sabotiers, 44 190 CLISSON, pour une durée illimitée, à compter de ce jour.

Monsieur Jean-Paul LESIMPLE, gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

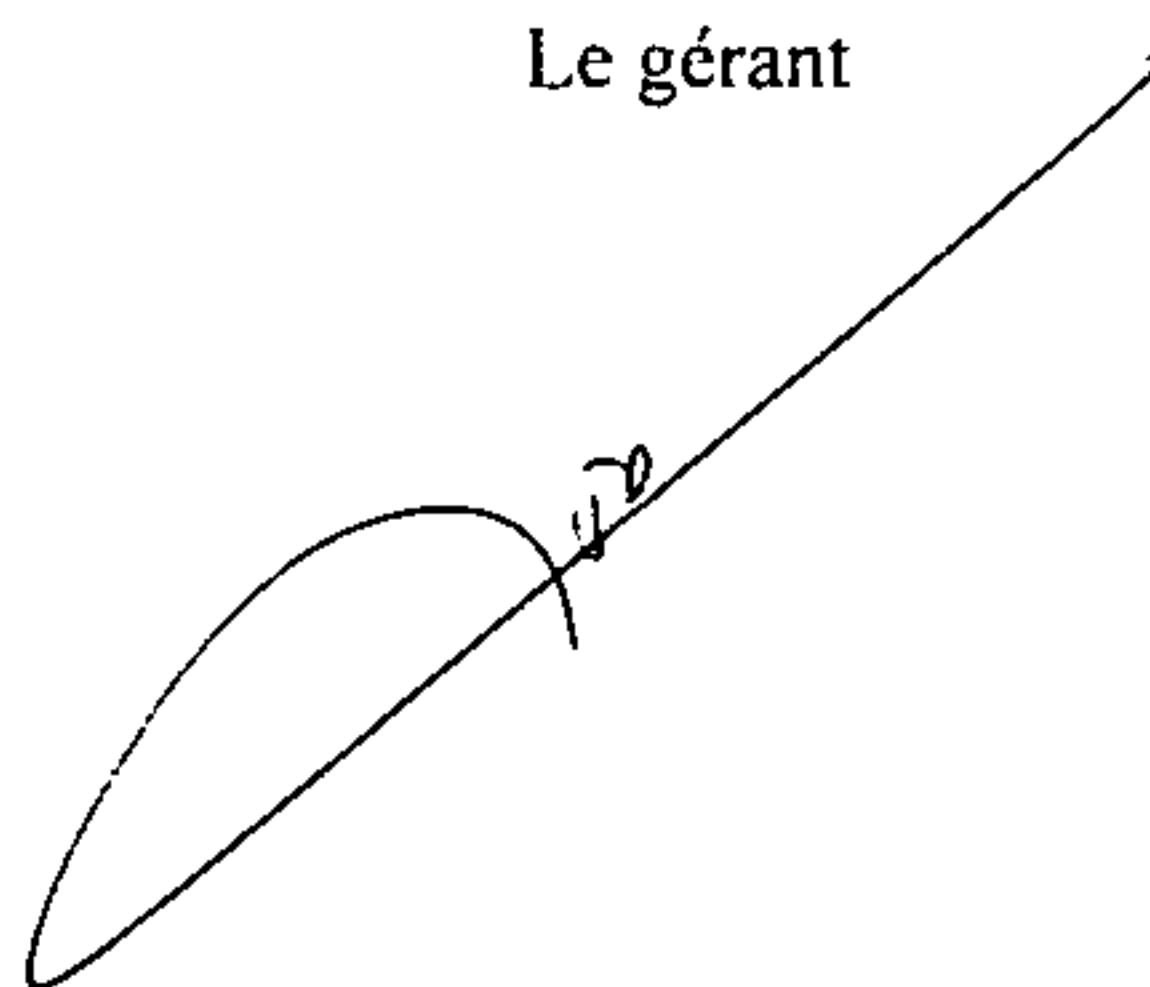
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Les associés

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Boucault', written over a diagonal line.

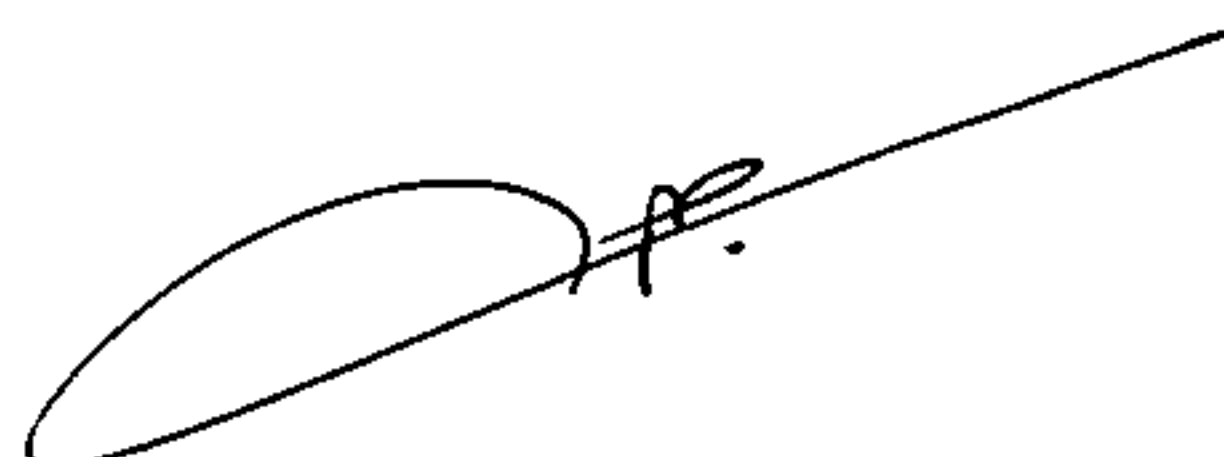
Le gérant

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J.P. Lesimple', written over a diagonal line.

Copie certifiée conforme

Le Gérant

Jean-Paul LESIMPLE

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J.P. Lesimple', written over a diagonal line.